



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**  
**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2023**  
**PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2032**

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension tiendra une séance extraordinaire **le 4 octobre 2022, à 18 h 35**, au cours de laquelle il dressera les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2023 et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2023 à 2032.

La séance se tiendra à la mairie d'arrondissement, située au 405, avenue Ogilvy, salle 201.

Lors de la séance extraordinaire, conformément aux exigences de l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme décennal d'immobilisations.

Fait à Montréal, le 26 septembre 2022

La secrétaire d'arrondissement,  
**Lyne Deslauriers**

---